

Cottenchy, le lundi 8 avril 2019.

Coupes sombres dans l'enseignement agricole public des Hauts de France dès la rentrée prochaine.

Voici le compte rendu de la réunion demandé par le SNETAP-FSU des Hauts de France auprès de la DRAAF, jeudi 4 avril 2019, pour connaître le sort fait aux lycées de notre région par la politique du Ministère de l'Agriculture.

2,66 % en moins en 3 ans !

La dotation globale horaire des établissements publics des Hauts de France sera en baisse de 2,66 % sur 3 ans. Il semble que l'idée soit de faire une rentrée 2019 « pas trop douloureuse » pour permettre « aux équipes de réfléchir à la carte de formation dans les établissements des Hauts de France ».

La DRAAF propose quelques bonnes idées « croiser les parcours de l'apprentissage et du scolaire temps plein », « mixer les publics »... Moins de bac pro dans les lycées en découpant la formation avec les UFA, quelques miettes de formations générales pour donner l'impression d'un nombre de classes maintenu.

Les 2,66% représentent entre 2500 à 3000h à trouver en dehors, d'ici 3 ans, de la fermeture de la classe expérimentale du Paraclet (80) et de l'arrivée en plein régime de la réforme du bac

En gros le but est de limiter à 2500 à 3000 H de moins sur 3 rentrées soit l'équivalent de la disparition de 2 classes ou 5 postes environ.

11 postes en moins en 3 ans

En réalité, c'est bien 7502 heures à rendre pour notre région, sur 3ans, car il faudra bien que le lycée du Paraclet « redonne » 1500H dès la rentrée 2019 et autant à la rentrée 2020...

Les lycées avec les classes générales auront 1500H à rendre (750 à la rentrée 2019 ?) d'ici 2021...

Il y aura donc concrètement des postes et des heures en moins à la rentrée 2019 et cela ira en s'accroissant jusqu'à 2021.

7500 heures c'est l'équivalent de plus de 11 postes en moins d'ici septembre 2021.

Dialogue social local sur quoi ?

Les chefs d'établissements doivent instaurer un dialogue dans les établissements pour établir une nouvelle carte des formations.

La fin annoncée des dédoublements « indicatifs » va provoquer en local des tensions entre collègues pour savoir qui ne doit plus dédoubler. La seule obligation sera liée à la sécurité des laboratoires et de certains travaux pratiques.

La multiplication des heures non affectées, avec la conversion de certains TP en horaires non affectés, amènera plus que jamais à l'affectation prioritaire aux sous-services sans tenir compte de la pédagogie...

Il y aura donc des mutations dans l'intérêt du service, des suppressions de postes contractuels, une déréglementation quasi complète des dédoublements et des volumes horaires.

Et l'inclusion ?

Pour parfaire ce tableau, la DRAAF attribuera zéro moyen supplémentaire aux élèves handicapés. Les AVS sont les seules obligations de la note de service donc il n'y a pas de moyens pour les tiers temps, pour les secrétaires scripteurs, pour permettre la préparation des élèves lors des formatifs.

L'inclusion des élèves handicapés est, comme la pédagogie, une priorité du Ministère si cela ne coûte rien !

Nous devons réagir ensemble dès le retour des vacances.

Le SNETAP des Hauts de France invite les collègues de tous les lycées à :

- Faire une assemblée générale pour faire le bilan des risques à venir dans les établissements ;
- Mettre en place des actions sur les CCF de 1ère année qui nécessite des aides pour l'inclusion sans moyens (remise de ces CCF à une date ultérieure) ;
- Prendre la parole dans les instances et prendre contact avec les parents d'élèves ;
- Imaginer et nous faire remonter toutes les actions possibles.

Le bureau régional du SNETAP se réunira le 26 avril et, en fonction des retours, proposera une action régionale.

Si nous ne sommes pas capables de réagir dès la rentrée, la déréglementation de l'enseignement agricole sera lancée sans retour en arrière possible. Nous devons tous réagir ensemble et montrer notre détermination à sauver la qualité de l'enseignement agricole public.

Le secrétariat du SNETAP-FSU des Hauts de France